

COMPTE RENDU REUNION DU 24 AVRIL 2017



Clubs Présents:

CTC – OCCA –SLV –VCM –ASBTP –SPOC –SCN – MBC – CNS – TS - UCG

Prochaine Réunion:

LUNDI 8 MAI

06

0

m

m

i

0

n

y

c

S

e

FSGT Comité des Alpes Maritimes - 27 RUE SMOLETT 06300 Nice Tel : 04.93.89.74.53 - Mail: fsgt006@gmail.com - Site: www.fsgt06.fr

Commission Cycliste - Mail: fsgtcyclisme06@gmail.com - Site: www.fsgtcyclisme06.com

I. Bilan des courses du dimanche

Menton - Col de la Madone :

L'organisateur est déçu par le nombre peu important de participants. Cette année il y avait très peu d'italiens. Tout s'est bien passé.

Pierre souligne l'incident qui s'est passé sur la ligne et demande aux dirigeants de ne pas faire de scandale sur les lignes d'arrivée.

Plascassier:

Les coureurs ont apprécié le parcours fermé. Il est rappelé que les concurrents doivent respecter le code de la route y compris à l'entrainement. A regretter l'agitation concernant l'arrivée. Le règlement précise que le juge d'arrivée est seul responsable des classements. Sa décision est sans appel sur place.

Mandelieu:

Il y a eu contestation de certains coureurs sur la formule choisie. Il est regrettable que le club de Mandelieu ne participe à aucune des réunions de la FSGT.

Antibes OCCA:

Très belle organisation avec beaucoup de partants. Des coureurs Corses avaient fait le déplacement pour cette épreuve. A nouveau des comportements limites de certains participants qui ne respectent pas le code de la route. Il serait regrettable d'en arriver à prendre des sanctions.

II. <u>Course</u> à venir :

Martyrs de la Résistance : 8 mai

Départ à Baux Roux. Arrivée à la Sinole

2 départs :1.2.3. J.E à 8h30

4 et 5 à 8h40

Dossards à partir de 7h30. Fermeture des dossards 8h20

Info sur le site

III . le challenge Fitnest

En cas de changement de catégorie et que le coureur passe en 3^{ème}, il garde le bénéfice de ses points. Il pourra aussi concourir dans le challenge des 1.2.3.j.e.

En cas d'égalité aux points, c'est l'addition des places qui départage. Le coureur qui a le moins de points prend le maillot.

<u>IV Les licences</u>:

Elles doivent être saisies par les clubs au plus tard le vendredi 5 mai à 12h afin que Cindy puisse les valider pour la réunion du lundi 8 mai.